

# JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE



Date de génération de ce justificatif : 13/02/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

## SCI RMCM – Constitution de société

Référence : L012054

Départements de publication : Ille et Vilaine

Annonce légale publiée le 29 juillet 2022 sur [paysan-breton.fr](http://paysan-breton.fr)

Evènement(s) : Constitution de société

Par acte authentique du 03/06/2022 reçu par Me BEATRICE FONTANIER-RUBIO officiant à LOUVIGNE DU DESERT il a été constitué une SCI dénommée: SCI RMCM Sigle: SCI RMCM Siège social: 10 rue du soleil levant 35133 BEAUCHE Capital: 200 € Objet: – L'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers et notamment d'un immeuble, – L'emprunt de tous les fonds nécessaires à cet objet et la mise en place de toutes sûretés réelles ou autres garanties nécessaires. – Exceptionnellement l'aliénation des immeubles devenus inutiles à la société, notamment au moyen de vente, échange ou apport en société. – Et plus généralement toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en faciliter la réalisation, à condition toutefois, d'en respecter le caractère civil. Gérant: Mme LEBANSAIS Maryse 10 Rue du Soleil Levant 35133 BEAUCHE Cession des parts sociales : Toute mutation entre vifs de parts sociales doit être constatée par acte authentique. Conformément aux dispositions du Code civil : – Toute cession prendra effet au jour de la date de l'acte entre le cédant et le cessionnaire, – Elle devra être notifiée à la société pour lui être opposable, sauf si la société en prend acte par ses représentants es=qualités. Elle n'est opposable aux tiers qu'après accomplissement de ces formalités et après publication sous forme d'un dépôt, au registre du Commerce et des Sociétés. Ce dépôt pourra être effectué par voie électronique. Toutes les cessions de parts entre vifs, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés. Durée: 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de RENNES

Consulter cette annonce en ligne

## JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE

---